

Paris, le 5 juin 2017

Monsieur Eric Forti, Président de la Cress IDF,

J'ai bien reçu votre courrier du 30 mai 2017 me sollicitant sur mes positions concernant l'économie sociale et solidaire (ESS) et les moyens que je mettrai en œuvre pour la soutenir en cas de réélection aux élections législatives des 11 et 18 juin prochain.

Vous le savez, j'appartiens à une famille politique qui a porté dans le débat et les politiques publiques l'ESS et l'économie circulaire. C'est pourquoi nous avons tout naturellement, à l'Assemblée nationale durant la mandature écoulée, défendu avec beaucoup de conviction nos propositions et soutenu la loi ESS du 31 juillet 2014 que vous mentionnez.

A cette occasion, le groupe écologiste auquel j'appartenais a notamment fait reconnaître l'ESS comme un mode de développement économique qui doit associer les salariés à sa gouvernance et renforcer le rôle des collectivités locales dans la co-construction des politiques territoriales de l'ESS en partenariat avec l'Etat et les représentants légitimes que vous êtes en tant que CRESS. Nous avons également défendu dans l'hémicycle la possibilité de développer les sur tout le territoire les monnaies locales.

Pour autant, je souhaiterais défendre dans la prochaine législature plusieurs propositions pour améliorer le développement de l'ESS, notamment pour :

- favoriser la reprise d'entreprise par les salariés : au-delà du seul devoir d'information, initier un vrai droit préférentiel de reprise
- améliorer dans les grilles d'analyse de l'Etat et des collectivités les indicateurs de mesure d'impact des investissements et subventions publics pour mieux les flécher vers l'ESS, notamment en retenant la préservation des biens communs et de l'environnement et l'utilité sociale ;
- élargir le principe des coopératives d'utilisation de matériel agricole ;
- développer les leviers d'investissements participatifs dans les énergies renouvelables.

Je pense également primordial d'améliorer le statut des travailleurs de l'ESS pour améliorer l'information et l'accessibilité à leurs droits, en améliorant leur prise en charge par le régime général de la sécurité sociale puisque je pense que la solidarité interprofessionnelle nationale est à la base de notre modèle de protection sociale.

De plus, je militerai pour réserver des parts à l'ESS dans la commande publique au niveau national et territorial. De même, je proposerai d'élargir les expérimentations en cours « Territoires zéro chômeur de longue durée » en augmentant l'allocation au fond national.

Pour assurer le financement local de l'ESS par les collectivités territoriales, je m'opposerais, comme je l'ai toujours fait, à la baisse des dotations aux collectivités.

Enfin, concernant l'organisation de l'administration centrale relative à l'ESS, j'ai constaté que cette délégation était attribuée au nouveau Ministre d'Etat de la transition écologique et solidaire et qu'elle ne relevait donc plus de Berçy comme c'était le cas dans pendant le quinquennat précédent. Même si j'ai toute confiance en Nicolas Hulot, je considère qu'il est plus stratégique pour l'ESS de relever de Berçy.

En espérant avoir pu éclaircir mes ambitions pour l'ESS, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Cress d'Île-de-France, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cécile Duflot, députée de la 6^{ème} circonscription de Paris.